

du Tampon



LE TAMPON
face au Covid-19

#41



FLASHEZ-MOI



4

TERRITOIRE



8

ACTIONS



16

RÉTROSPECTIVE



22

Sommaire

Dossier : Le Tampon face au Covid-19

4

- Progression du virus à La Réunion
- Le masque, accessoire devenu indispensable
- Distribution de masques à la population et aux agents communaux
- Annulation et report d'événements

Territoire

8

- Construction de 4 nouvelles crèches
- Contrat de ville : les orientations pour 2020
- Projet du Parc du Volcan : partenariat avec le Cadre Noir de Saumur
- Action citoyenne : « Plante Zordi Pou Domoun »

Agenda

12

Programmation des mois d'octobre et novembre

Expression des élus

14

- Expression de la majorité
- Expression de l'opposition

Environnement

15

- Réaménagement du Parc Jean de Cambiaire
- Dengue : diminution du nombre de cas

Actions

16

- Départ à la retraite pour 18 agents
- Nouvelles aires de jeux
- Création d'un boulodrome à Pont d'Yves
- Label Sport Santé Bien-Être

Culture

18

- Fresque à la MJC
- 27^{ème} Km : réouverture de la salle d'animation

Rétrospective

22

Retour en images sur nos événements

Bon à savoir

24

- État-civil
- Avis de recrutement

L'ÈRE DU TAMPON

OCTOBRE 2020

BP 449 - 97430 Le Tampon

Tél. 0262 57 86 86 / Fax. 0262 59 24 49

Courriel : courrier@mairie-tampon.fr
www.letampon.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
André THIEN AH KOON

RÉDACTION
Samia OMARJEE

MISE EN PAGE
Pascale LAFARGUE

PHOTOS
SERVICE COMMUNICATION

ILLUSTRATIONS
FREEPIK.COM

IMPRESSION
Ah-Sing
Dépôt Légal n° 24649



Le mot du Maire



Florilèges annulés

Les Florilèges sont un moment privilégié qui permet aux horticulteurs et aux passionnés de plantes et de fleurs de se rencontrer à l'occasion de la plus grande manifestation festive et commerciale de La Réunion, et cela depuis 36 ans.

Malheureusement, cette année 2020 est marquée par un événement sanitaire sans précédent.

La Covid 19 sévit de par le monde et cette maladie, encore inconnue il y a quelques mois, nous oblige à nous adapter et faire preuve de prudence et de responsabilité.

Le virus circule désormais à La Réunion et les chiffres annoncés par la Préfecture chaque semaine, nous interpellent. La maladie se répand et le seul moyen de nous en protéger pour le moment est de respecter les gestes barrières (distanciation sociale, lavage des mains, gel hydroalcoolique, port du masque ...)

Face à cette pandémie, le Gouvernement a fortement renforcé les mesures sanitaires à La Réunion, notamment concernant la limitation des rassemblements de personnes, la fermeture d'établissements recevant du public, et le port du masque obligatoire.

Dans ces circonstances exceptionnelles, nous avons donc décidé, en accord avec les horticulteurs et les commerçants du Tampon, d'annuler les Florilèges 2020.

C'est une décision difficile, mais notre devoir est, avant tout, de protéger la population et de faire tout notre possible pour limiter la propagation du virus.

En cette période d'incertitude, nous nous efforcerons d'agir au mieux et nous de recentrer sur l'essentiel, pour mieux affronter les difficultés qui nous attendent, aussi bien sanitaires qu'économiques.

La crise de la Covid 19 va durer, et nous devons nous préparer à l'affronter avec courage et détermination.

Ensemble, dans la solidarité, nous pourrons passer cette épreuve difficile.

Bonne santé et bonne chance à vous tous.

Le Maire du Tampon

Ville du Tampon



Contact

communication@mairie-tampon.fr

Envoyez vos photos du Tampon accompagnées d'une légende à : communication@mairie-tampon.fr
Les photos doivent être de bonne qualité et libres de droits.
La rédaction se réserve le droit de les publier.

Le journal municipal est consultable sur le site internet de la Ville

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres du Tampon,
merci d'envoyer un mail à : communication@mairie-tampon.fr

CRISE SANITAIRE

Le Tampon face au Covid-19

Le nombre de cas confirmés de Covid-19 a fortement progressé au cours des mois d'août et de septembre à La Réunion. Le département a ainsi été classé en zone de circulation active du virus, également appelée « zone rouge ». Afin de lutter contre la propagation du virus sur le territoire, plusieurs mesures ont été mises en place. Au Tampon, outre l'obligation du port du masque dans certains espaces publics, la Commune a procédé à une deuxième distribution de masques afin de protéger sa population, mais aussi ses agents. Par ailleurs, au vu de la situation sanitaire, et notamment de l'interdiction des rassemblements de loisirs de plus de 10 personnes, plusieurs événements communaux ont dû être annulés, notamment l'édition 2020 des Florilèges.

LE VIRUS PROGRESSE À LA RÉUNION

Depuis le mois d'août, le nombre de cas autochtones de Covid-19 a très fortement augmenté à La Réunion, en partie en lien avec l'identification de clusters. Le décret n°2020-115 du 5 septembre 2020 a d'ailleurs fait passer le département en zone de circulation active du virus.

Le taux d'incidence (nombre hebdomadaire de cas positifs rapporté pour 100 000 habitants) est en effet passé de 5,2 dans la semaine du 3 au 9 août à 53,8 du 24 au 30 août (le seuil d'alerte étant fixé à 50 pour 100 000 habitants). Le taux de positivité (nombre de tests positifs/nombre de tests réalisés) est passé de 0,5 à 2,8 %, sur la même période, et le R effectif (taux de reproduction du virus) était de 1,27 au 29 août, marquant une circulation active du virus.

Au 25 septembre 2020, on comptait 14 clusters actifs à La Réunion (dont 8 maîtrisés) et 31 clôturés.

Parmi les 14 clusters actifs, on en recensait 2 sur la commune du Tampon.

* Un cluster, c'est quoi ?

Un cluster est un foyer de contamination ou un regroupement d'au moins 3 cas positifs au coronavirus Covid-19 survenant dans un même lieu au cours d'une période limitée de temps. Le cluster est dit « maîtrisé » à l'issue d'une période de 7 jours en l'absence de nouveaux cas.

Si aucun cas n'est identifié au sein d'un cluster au cours d'une période de 14 jours, il est qualifié de « clôturé ».



LE MASQUE, ACCESSOIRE DEVENU INDISPENSABLE

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie, en concertation avec les 24 communes de l'île, Jacques Billant, le Préfet de La Réunion, a décidé de **rendre le port du masque obligatoire dans certains espaces publics**, notamment :

- les marchés forains de plein air ;
- aux abords des établissements scolaires, établissements d'enseignement supérieur et des crèches ;
- aux abords des lieux de culte, avant et après les célébrations ;
- dans les transports en commun ;
- les plages, espaces verts, parcs, aires de pique-nique et de loisirs ;
- les sites les plus fréquentés dans les villes (rues, places, esplanades, etc.).





Au Tampon, le port du masque a été rendu obligatoire dans les lieux suivants jusqu'à nouvel ordre :

*** Centre-ville :**

- Parc Jean de Cambiaire
- Rue Hubert Delisle (portion comprise entre la rue Benjamin Hoarau et la Rivière d'Abord)

*** Secteur de Dassy**

- Parc des Palmiers

*** Secteur de Trois-Mares**

- Rue Charles Beaudelaire (portion comprise entre la rue du docteur Charrières et le chemin Mazeau)

*** Secteur du 14^{ème} Km**

- Autour du rond-point de l'école du 14^{ème} Km (portion comprise entre le chemin Neuf et la rue du docteur Charrières)

*** Secteur du 23^{ème} Km**

- Carrefour RD 70 (Bois-Court) et RN3 (portion comprise entre le chemin Canal et le chemin Raphaël Douyères)

Au Tampon, le respect de cette obligation est contrôlé par la police municipale et la gendarmerie nationale.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€.

* Distribution de masques à la population

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, la Commune du Tampon a pris les dispositions nécessaires pour contribuer à protéger sa population contre le virus. Ainsi, durant tout le mois de septembre, la Commune a procédé à une deuxième distribution de masques en tissu, lavables et réutilisables, à destination des administrés. Celle-ci est venue en complément d'une première distribution qui avait eu lieu au mois de mai dans les boîtes aux lettres tamponnaises.

« Avec cette pandémie, nous sommes dans une situation très difficile. Nous devons donc concentrer nos efforts pour soutenir notre population. C'est pour cette raison que nous avons fait l'acquisition de 400 000 masques supplémentaires pour permettre à nos habitants de se protéger », a déclaré le Maire du Tampon.

La distribution de ces 400 000 masques a été effectuée dans les mairies annexes, les centres municipaux et à la mairie du centre-ville au mois de septembre. Ce sont 3 masques qui ont été remis à chaque administré, sur présentation de leur pièce d'identité et d'un justificatif d'adresse. En cas de présence d'enfants de plus de 11 ans dans le foyer, la présentation du livret de famille était également demandée afin de fournir 2 masques par enfant.

Une bonne nouvelle pour les Tamponnais qui sont venus récupérer leurs masques, à l'image de Colette, 63 ans, habitante de Bras de Pontho : *« Cette distribution est une très bonne initiative, surtout pour les familles dans le besoin, car l'achat de masques représente un certain budget ».*

DES MESURES RESTRICTIVES POUR ÉVITER LA PROPAGATION DU VIRUS

Afin de lutter contre la circulation du Covid-19, le Préfet Jacques Billant a décidé d'encadrer les situations propices à l'apparition de nouveaux foyers de contamination.

* Interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes

Parmi les mesures annoncées : l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes dans les espaces verts, les aires de loisirs, les parcs, les jardins, les aires de pique-nique aménagées, et les plages, au moins jusqu'au 15 octobre.

Les autorités en ont également appelés à la responsabilité individuelle et collective dans la limitation des rassemblements dans la sphère privée. Un grand nombre de cas confirmés de Covid-19 proviennent en effet de chaînes de transmission établies lors de rassemblements familiaux ou amicaux.

Le report ou l'adaptation au format restreint des événements amicaux et familiaux sont des décisions individuelles responsables et citoyennes qui permettent de protéger notamment les personnes les plus vulnérables : personnes âgées, femmes enceintes...



* Des masques pour les agents communaux

Afin de limiter la propagation du Covid-19, le port du masque dans le monde du travail a été renforcé. En effet, la Ministre du Travail, Élisabeth Borne, a annoncé que le port du masque serait nécessaire en entreprise et au sein des collectivités à partir du 1^{er} septembre, à l'exception des bureaux individuels fermés.

Les agents communaux doivent ainsi porter leur masque dans les lieux clos et partagés, où il est possible de se croiser. La Ministre du Travail ayant précisé que cet équipement serait à la charge de l'employeur, la Commune du Tampon a doté chacun de ses agents de masques.



* Reprise progressive des sports collectifs et de combat

Le football, le rugby, le handball, le basketball et autres sports collectifs, ainsi que les sports de combat comme la boxe ou le judo, ne permettant pas de respecter la distanciation physique, le Préfet Jacques Billant avait, dans un premier temps, décidé de prolonger leur interdiction.

Toutefois, face à des enjeux sociaux et de santé, et après consultation des acteurs du secteur sportif, Jacques Billant a décidé, en lien avec les maires de La Réunion, une reprise progressive et sous contrôle de l'activité sportive au sein des fédérations et des clubs à compter du 29 septembre. La pratique des sports collectifs (football, rugby, handball, basketball) et de combat (boxe, judo...) est autorisée dans le respect de protocoles sanitaires stricts. L'utilisation des vestiaires et la présence de personnes tiers (proches, parents) dans les installations sportives sont proscrites. Les compétitions et les rencontres sportives restent suspendues.



* Annulation d'événements sportifs et culturels

Crise sanitaire oblige, de nombreux événements sportifs ou culturels ont dû être annulés ces derniers mois à La Réunion, à l'image du Salon de la Maison ou du Grand Raid.

Sur la Commune du Tampon également, **les annulations d'événements se sont succédés ces derniers mois**. Les fêtes mettant en avant des produits du terroir, comme la Fête de la Pomme de Terre au 23^{ème} Km, ou la fête de la Bibasse à Bois-Court, n'ont pas pu être organisées. Idem pour les fêtes de quartier.

Côté sports, la zumba mensuelle organisée sur le Parvis de la Mairie, n'a toujours pas repris. Le Forum des associations, qui aurait dû avoir lieu en septembre, est lui reporté à une date ultérieure pour le moment.

À noter également que la Journée pour l'emploi, habituellement organisée au mois de septembre à la SIDR des 400, n'a pas pu se faire, tout comme la braderie commerciale de la rentrée, qui se tient généralement en août.

* Annulation des Florilèges

Dans un premier temps, le Maire du Tampon avait exprimé son souhait de maintenir l'édition 2020 des Florilèges dans une version « allégée » du 9 au 18 octobre.

Mais face à la situation sanitaire qui s'est dégradée à La Réunion et le passage en zone rouge de l'île qui officialise une circulation active du virus, la Commune du Tampon a finalement décidé d'annuler cette manifestation phare du Sud qui rassemble des milliers de personnes pendant une dizaine de jours de jours.

La décision a été prise en concertation avec l'association des commerçants du Tampon et les horticulteurs tamponnais.

Les exposants ont en effet penché à plus de 60% pour cette annulation, en raison des inquiétudes provoquées par le coronavirus. Certains d'entre eux ont également fait remonter des difficultés d'approvisionnement à cause d'un délai trop court et des perturbations liées à la crise sanitaire.



PETITE ENFANCE

Nouvelles crèches : les travaux sont lancés

Dans le cadre de la politique de développement de nouvelles structures d'accueil de jeunes enfants sur le territoire, la Commune du Tampon a initié la création de 4 nouvelles crèches situées à Trois-Mares, Bras-Creux, au 14^{ème} Km et à la Plaine des Cafres. Celles-ci permettront de répondre aux besoins croissants d'une population dynamique en attente de solutions modernes et adaptées. Au total, ce sont 240 nouvelles places agréées qui seront ouvertes d'ici la fin 2021. La construction de ces crèches permettra aussi la création de 120 emplois directs.

Concernant les crèches de Trois-Mares, de Bras-Creux et du 14^{ème} Km, le démarrage des travaux a eu lieu respectivement le 28 août, le 2 et le 9 septembre. Quant à la crèche de la Plaine des Cafres, les travaux devraient débuter d'ici le mois de novembre.



« INVESTIR POUR L'AVENIR »

«La petite enfance a toujours été, à mes yeux, un axe fondamental de la politique sociale de la commune. C'est le moyen de manifester notre volonté d'investir pour l'avenir. C'est également la démonstration d'une politique municipale résolument tournée vers la solidarité», a déclaré le Maire du Tampon à l'occasion des poses de premières pierres. «La création de crèches sur un territoire résulte en effet de la seule volonté des communes. C'est un effort significatif car, au-delà de l'investissement que cela nécessite, l'exploitation d'une crèche implique une dépense annuelle de fonctionnement importante pour la collectivité».

Les 4 nouvelles crèches permettront de porter l'offre de places communales à 416, contre 176 actuellement. Grâce à l'engagement de la Commune du Tampon et au Partenariat avec la Caisse d'Allocations de La Réunion (CAF), les crèches sont accessibles à partir de 0,10 € par heure. Sous condition de ressources, certains foyers peuvent bénéficier du dispositif «Chèques Marmailles» proposé par le Département de La Réunion (les démarches sont à effectuer auprès des services départementaux).



120 EMPLOIS DIRECTS CRÉÉS

Au-delà du service apporté à la population, la création de ces 4 crèches a des conséquences importantes pour le territoire du Tampon. Pour les entreprises tout d'abord, car ce sont plus de 18,5 millions d'euros, cofinancés par la CAF et les fonds propres communaux, qui sont investis dans ces chantiers.

Le fonctionnement de ces établissements va aussi permettre la création de plus de 120 emplois directs (animatrices petite enfance, auxiliaires de puériculture, directrices éducatrices et puéricultrices, agents de service polyvalents, agents administratifs polyvalents). Un partenariat est mis en place avec le Pôle Emploi du Tampon pour assurer des programmes de formation et préparer les futurs recrutements pour ces nouveaux établissements.



LA PETITE ENFANCE EN CHIFFRES

L'offre actuelle

639 places : Assistantes maternelles et MAM

62 places : Établissements associatifs

100 places : micro-crèches privées

176 places : 4 établissements municipaux
(2 crèches collectives, 1 crèche familiale, 1 micro-crèche)

Les dates-clés des crèches municipales

1989 : construction de la première crèche municipale de 40 places, située rue du Stade ;

1995 : ouverture de la première crèche familiale de La Réunion

1998 : ouverture d'une halte garderie

2000 : ouverture d'une 2ème crèche collective à Nid Joli

2020 : construction de 4 nouvelles crèches de 60 places

4 Nouvelles crèches

Ouverture prévue en 2021

240 places agréées supplémentaires

Plus de 360 familles bénéficiaires

120 emplois directs créés

Investissement : 18,6 M€

=> Cofinancement : Commune du Tampon : 9,4 M€

CAF de La Réunion : 7,7 M€

FEI : 1,5 M€

CONTRAT DE VILLE Les orientations pour 2020

Le comité de pilotage du Contrat de ville du Tampon s'est réuni le 13 août dernier, en présence notamment de Jacquet Hoarau, 1^{er} adjoint au Maire, Ingrid Calteau, déléguée du Préfet-Arrondissement Sud, et Liliane Abmon, élue déléguée à la Politique de la Ville et à la Cohésion sociale. Cette réunion a été l'occasion d'aborder la programmation 2020 du contrat de ville, qui a été retardée en raison de la crise sanitaire. Cette programmation se répartit en 4 piliers :



1. La cohésion sociale

195 936 € sont programmés en 2020 pour 19 actions parmi lesquelles les actions suivantes : atelier Fonker intergénérationnel avec Karambolaz ; atelier couture avec la MJC ; athlétisme d'ultra proximité avec la LRA ; apprentissage de la natation pour les enfants des quartiers prioritaires avec le Club des nageurs tamponnais ; animation danse hip-hop avec Cœur de Rue ; prévenir toutes les formes de violences, promouvoir l'égalité Femmes / Hommes et accompagner la parentalité avec le Planning familial 974 ; AJM Club avec Allons Jouer Mangué...

2. Les valeurs de la République et de la citoyenneté

103 879 € sont programmés en 2020 pour 8 actions parmi lesquelles les actions suivantes : accompagnement des conseils citoyens avec Junior Buisn'ess ; mise en place de vidéosurveillance avec la SHLMR ; Dispositif Ville Vie Vacances avec AJM, Cœur de Rue et la MJC du Tampon...

3. Le développement de l'activité économique et de l'emploi

659 802 € sont programmés en 2020 pour 10 actions parmi lesquelles les actions suivantes : « Théâtre Luc Donat : à la découverte du décor » avec le Théâtre Luc Donat ; la communication, vecteur de bien-être avec ESF Réunion ; action de médiation sociale avec APPEI, ARISS et Les Aurores ; accompagnement des jardins collectifs avec Jades ; éducateurs de rue dans les quartiers prioritaires avec le CCAS...

4. Le cadre de vie et renouvellement urbain

35 950 € sont programmés en 2020 pour 5 actions parmi lesquelles : la valorisation des gestionnaires d'immeubles avec la SIDR ; la fresque BD avec le Réseau de lecture publique du Tampon...

Un contrat de ville diversifié

« Les premiers résultats de notre contrat de ville, diversifié et ambitieux, commencent à se faire sentir. C'est le fruit d'un travail mené par l'Etat, la Commune du Tampon et les différents partenaires », a déclaré le 1^{er} adjoint à l'occasion de ce comité de pilotage. « En cette période de crise sanitaire, les actions menées dans les quartiers prioritaires prennent un écho particulier. Elles sont la preuve de la vitalité de nos quartiers. Ces actions touchent environ 7 000 personnes dans les 4 quartiers prioritaires, dont certaines sont dans des situations d'extrême pauvreté. Aujourd'hui, il ne faut pas relâcher nos efforts. Pour cela, le soutien de l'Etat est nécessaire », a-t-il ajouté. Ingrid Calteau a pour sa part salué l'engagement de tous les acteurs concernés et la bonne exécution des actions, soulignant que nombre d'entre eux étaient restés mobilisables durant la crise sanitaire.

La réunion du comité de pilotage a aussi été l'occasion d'aborder le montant 2020 de la TFPB (Taxe Foncière des Propriétés Bâties) des bailleurs sociaux, et les principales actions prévues avec la SHLMR, la SIDR et la SODEGIS.



PROJET DU PARC DU VOLCAN

Partenariat avec le Cadre Noir de Saumur

Le projet du Parc du Volcan, porté par la Commune du Tampon, comprend 3 thématiques : commerciale, biodiversité, et attractions nature et à sensation forte. Cette dernière thématique vise notamment à développer les activités équestres. En ce sens, la Commune du Tampon a signé un partenariat avec l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation), plus connu sous le nom de Cadre Noir de Saumur, et le CRE (Comité Régional d'Équitation). Objectif : anticiper sur les besoins en formations équestres pour le futur Parc du Volcan.

Dans le cadre de ce partenariat, début août, des journées d'échanges ont eu lieu entre la Commune du Tampon, l'IFCE, le CRE et les autres partenaires locaux, dont Pôle Emploi. Sabine Duale, enseignante chargée de l'ingénierie de la formation à l'IFCE, était notamment en mission dans l'île pour apporter son expertise et évaluer les besoins en équipements et en formations au sein de la filière équestre réunionnaise.

« Il y a de fortes attentes »

Elle a pu constater que la formation continue pour les professionnels est très attendue : « *Sur la filière poney ainsi que sur la filière tourisme équestre, par exemple autour de la randonnée mais aussi de l'attelage, il y a de fortes attentes. Il faut professionnaliser les acteurs du secteur car ce sont des disciplines à risque* ».

Pôle Emploi, pour sa part, est partie prenante pour informer et recruter les candidats intéressés par les métiers du cheval et mettre en place des formations adéquates, en fonction du calendrier du futur chantier. « La première étape consiste à déterminer et structurer les différents besoins de la filière équestre et de voir comment y répondre. Les maréchaux ferrants sont une denrée rare, ainsi que les vétérinaires équins. Il faut aussi former des palefreniers soigneurs... », a souligné Bruno Fontaine, représentant de Pôle Emploi.



PLAINE DES CAFRES

Action « Plante Zordi Pou Domoun »

Dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif proposé par les éducateurs de rue du CCAS, l'action « Plante Zordi Pou Domoun » a été mise en place sur le secteur de la Plaine des Cafres. Il s'agit de proposer diverses prestations (jardinage, taille de haies, débroussaillage, désherbage, embellissement), aux personnes isolées, en rupture familiale, âgées et/ou qui sont en situation de handicap.

Cette action a un double objectif : aider les Tamponnais identifiés par le CCAS à entretenir leur jardin et sortir des jeunes de l'inactivité. Le projet permet également de promouvoir la solidarité intergénérationnelle.





JUSQU'AU 10 OCTOBRE

Salle Rita & Charles Beaudemoulin
Exposition - Calligraphie et Peinture

Quand les mots viennent illustrer le monde, l'art de l'écriture porte son élégance à travers des compositions contemporaines et se marie à l'image...

La Calligraphie Arabe décline des citations, proverbes et sourates sous les regards voyageurs des sanguines.

Venez découvrir l'exposition de calligraphies et de dessins/peintures des artistes El Hadi Bensahih et Féoussa (Pascale Lafargue), à la salle Rita & Charles Beaudemoulin.

Leurs sites :

<https://surlestracesdunsouffle-elhadi-bensahih-02.websself.net/>

<https://pascale-lafargue-peintre-80.websself.net/>

Horaires d'ouverture :

le mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 17h - le mercredi : de 14h à 18h - le samedi : de 10h à 18h

Contact : 0262 57 62 66

Entrée Libre & Gratuite



DU 24 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE

Salle Rita et Charles Beaudemoulin
Exposition de photographies de l'ARPEC

Dans le cadre du mois de la photo, venez découvrir 3 expositions photographiques réalisées par différents photographes de l'association ARPEC (Association pour le Rapprochement des Peuples Et des Cultures) :

Exposition « Lumières Malgaches »

L'ambition de cette exposition est de mettre en valeur une autre facette de Madagascar. Les photographies redonnent des couleurs à cette terre malgache, en célébrant sa beauté naturelle et le sourire de ses habitants.

Les 150 photographies de cette exposition, assemblées en 20 panneaux, décrivent une traversée d'Ouest en Est de Madagascar.

Cette exposition tout public est accompagnée d'un livret pédagogique pour les enseignants.

Exposition « Fenêtres du monde, fenêtres sur le monde... »

Exposition collective des photographes de l'ARPEC. Les photos sont accompagnées de petits textes réalisés par l'atelier d'écriture de l'ARPEC, sous la conduite de Jocelyne Vignal.

Exposition « Regards sur Oman »

Exposition réalisée par Philippe Guillot.

Le sultanat d'Oman est certainement l'un des pays les moins connus de la péninsule Arabique. Ce pays prospère et en paix est en grande partie désertique et peu peuplé (moins de 5 millions d'habitants sur un territoire correspondant à la moitié de la France). Cette exposition se propose d'en dresser le portrait à travers 94 photos regroupées sur 14 toiles présentant chacune un aspect du pays, de sa géographie, de son architecture et des conditions de vie de sa population.

Horaires d'ouverture : le mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 17h - le mercredi : de 14h à 18h - le samedi : de 10h à 18h

Contact : 0262 57 62 66 / Entrée Libre & Gratuite

JUSQU'AU 23 NOVEMBRE

Médiathèque du Tampon
Exposition La Justice en Couleurs

Le secteur jeunesse propose, en partenariat avec l'association Lekol du bonheur, une exposition sur la notion de justice pour sensibiliser les enfants aux droits sous toutes leurs formes.

Le droit nous donne des libertés et des obligations. Il n'est pas qu'une série d'interdits !



16 DROIT JUSTICE PAIX

Droit(s) des enfants de La Réunion et d'ailleurs

L.D.B. Lekol Du Bonheur

MDT

EXPRESSION JEUNESSE

Du 1^{er} octobre au 23 novembre 2020





**8
NOVEMBRE**

**Entre Saint-Pierre et le Tampon
Duathlon/Triathlon « La Croix du Sud »**

Si la situation sanitaire le permet, la 5^{ème} édition de « La Croix du Sud », qui regroupe des épreuves de triathlon, duathlon et aquathlon, entre Saint-Pierre et le Tampon, aura lieu le dimanche 8 novembre.



NOVEMBRE

**Stade Klébert Picard
Forum des associations**

Si la situation sanitaire le permet, le Forum des Associations devrait se tenir au mois novembre. À l'occasion de cette journée, venez découvrir les associations sportives, culturelles, solidaires, éducatives... du Tampon.



**JUSQU'AU
19 DÉCEMBRE**

Médiathèque du Tampon

**Exposition
Quand les artistes passent à table**

Exposition photos conçue par la mission Développement durable du Ministère de la culture et de la communication, et proposée en partenariat avec les TEAT.

Aurons-nous trouvé en 2050 les solutions pour nourrir 10 milliards d'individus ? Quel est l'impact de notre alimentation sur l'environnement ?

Comment faire pour devenir des mangeurs plus conscients, plus engagés en faveur d'une alimentation durable ?

Les artistes posent des questions importantes et engagent les citoyens que nous sommes à chercher et peut-être à trouver quelques bonnes réponses.

Horaires d'ouverture :
mardis, jeudis, vendredis et samedis : 13h-18h
mercredis : 8h30-12h / 13h-18h
dimanches : 15h-18h
Fermeture les lundis et jours fériés

Contact : 02 62 55 02 19



OCTOBRE 2020

Théâtre Luc Donat

<http://www.theatreLucdonat.re/>

ALAIN RAMANISUM / SEGA MAURICIEN

Vendredi 09 Octobre / Musique

BOURBON ALL STARS / SEGA REUNIONNAIS

Vendredi 23 Octobre / Musique

Contact : 0262 27 24 36



**1^{ER} DIMANCHE
DU MOIS**

**Esplanade B. Hoarau - de 6h à 13h
Foire aux fleurs et du jardin + vide-grenier**

Comme chaque premier dimanche du mois, retrouvez la Foire aux fleurs et du jardin et le vide-grenier, sur l'esplanade Benjamin Hoarau.

Au programme : vente de plantes vertes, orchidées, plantes aromatiques, accessoires de jardinage / Objets divers : vêtements, bijoux, livres, BD, vinyls, jouets, outils, objets décoratifs...

Infos : 0692 699 936 / 0692 685 011



**TOUS
LES SAMEDIS**

**Esplanade Benjamin Hoarau
Marché forain - de 6h à 13h**

Tous les samedis matins, venez faire votre marché sur l'esplanade Benjamin Hoarau. Des produits frais et du terroir, cultivés avec passion par nos agriculteurs.

Des fruits et légumes de saison pour varier votre alimentation et vous apporter toutes leurs vertus.

De nombreux forains vous y attendent.

Respectons les gestes barrières !



**TOUS LES JEUDIS
À 18H40**

Télévision

Bien Vivre au Tampon

Tous les jeudis à 18h40, retrouvez votre émission télévisée « Bien Vivre au Tampon » sur Antenne Réunion.

Zoom sur les initiatives Tamponnaises, au rendez-vous : culture, sport, actions solidaires...

Retrouvez le replay sur le site d'Antenne Réunion et le facebook de la Ville

POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE

COVID-19

L'épidémie du Covid-19 affecte notre façon de vivre au quotidien. Mais, au-delà du bouleversement de nos habitudes, il y a une autre victime de cette pandémie : l'économie.

Face aux enjeux économiques de la crise sanitaire que nous subissons, nous avons interpellé l'État il y a quelques mois, afin qu'un véritable "plan Marshall" soit mis en place afin de sauver l'économie réunionnaise.

En effet, les risques sont énormes pour nos entreprises, nos artisans, nos agriculteurs et frappent tous les secteurs de notre économie locale.

La Commune du Tampon a maintes fois sollicité, par voie de motions, les autorités de l'État à La Réunion et en Métropole, afin qu'une réponse sociale soit apportée à une situation difficile où la pauvreté et la délinquance se développent.

La Covid 19 a un impact dévastateur sur notre économie insulaire, et aggrave de plus en plus la précarité de notre population.

Le chômage explose et dépasse même

50% chez les jeunes, le pouvoir d'achat est de plus en plus faible et les mesures de protection sanitaire imposées chaque jour retardent d'autant plus l'espoir d'une reprise économique.

Face à la gravité de la situation pour l'avenir et la survie de nos familles, nous saluons la décision de l'État de débloquer 18.000 contrats aidés supplémentaires pour La Réunion. En comptant les 12.000 contrats existants, cela fait 30.000 contrats aidés.

Ces contrats devront être attribués pour des périodes de 6 mois (contre 12 mois actuellement) afin d'en faire bénéficier jusqu'à 60 000 familles.

Ces mesures de grande urgence économique et sociale permettront de soutenir le pouvoir d'achat des familles et de participer ainsi à la relance de la machine économique.

Cette crise va durer dans le temps et laissera des traces à tous les niveaux.

Mais, dans les grandes difficultés que nous connaissons, nous devons saisir l'opportunité de faire évoluer nos habitudes de vie, changer notre manière de consommer, privilégier les circuits courts pour faire travailler les

entreprises locales et les commerces de proximité.

Cela nous permettra de nous recentrer sur nos atouts que sont notre agriculture, notre biodiversité, notre environnement, tout en développant l'emploi et en améliorant le pouvoir d'achat des familles.

Nous devons, tous ensemble, repenser et mettre en œuvre la nouvelle économie de demain.

**LA MAJORITE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU TAMPON**

POUR L'OPPOSITION MUNICIPALE

DES DÉCISIONS MUNICIPALES SUR LES PLANS ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET FINANCIER CONTESTABLES

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté en faveur de 9 dossiers sur 14, dans l'intérêt supérieur de la population.

Toutefois, nous avons fustigé des choix contestables :

1- sur le plan administratif : dans le cadre de projets éligibles au FEDER, le recrutement temporaire de 3 ingénieurs à la charge exclusive de la collectivité ne nous paraît pas pertinent car il aurait été plus judicieux de faire directement appel à la SPL MARAINA pour une assistance à maîtrise d'ouvrage dont le coût est éligible aux fonds européens;

2- sur le plan juridique, un avenant d'augmentation de 29,32% (soit plus de 241 000€ TTC pour un montant de marché public initial de 748 600€ HT relatif à des travaux d'évacuation pluviale) ne nous semble pas acceptable au regard du devoir de bonne gestion des deniers publics : il aurait fallu réfléchir en amont au tracé en concertation et en négociations avec les riverains AVANT de

lancer l'appel d'offres plutôt que de « mettre la charrue avant les bœufs » et devoir ensuite modifier le tracé au prix d'un avenant excessif ;

3- sur le plan financier, le Maire a contracté ces derniers mois plusieurs nouveaux prêts pour un total de 54 millions d'euros au mépris des récentes recommandations de la Chambre Régionale des Comptes : on endette ainsi sur 20 ans nos générations futures alors que cet argent dort dans les caisses de la commune et nous coûte pas moins de 2 millions d'euros en intérêts chaque année !

Par ailleurs, nous avons interpellé le Maire et le Préfet de La Réunion sur le projet de vente par la commune du site de l'ancienne cure construite en 1830 par le comte Gabriel le COAT de KERVEGUEN dans le quartier de Terrain Fleury. En effet, cette construction raconte l'histoire coloniale du Tampon, notre histoire commune et se trouve aujourd'hui menacée de disparition.

Nous sommes favorables à la création de résidences spécialisées pour nos gramounes, mais le choix de ce site interpelle car il possède en son sein, en plus de la vieille case créole, témoin de notre passé à tous et char-

gé d'histoire, une flore remarquable notamment des arbres aux essences rares dont un camphrier de 200 ans, un Ylang-Ylang, un Ravintsara de 200 ans et bien d'autres encore ...

Nous restons unis et solidaires dans nos missions au service de la population.

**Pour le groupe ENSEMBLE,
Nathalie BASSIRE**

TRAVAUX

Réaménagement du Parc Jean de Cambiaire

Dans le cadre du Plan de Relance Régional, des travaux ont été réalisés au Parc Jean de Cambiaire au mois d'août. Objectif : renforcer les aménagements et fluidifier la circulation dans ce poumon vert du centre-ville.

Ainsi, une allée complémentaire, accessible aux personnes à mobilité réduite, a été réalisée, avec la construction de murets de soutènement d'une hauteur de 0,45 m. Un puisard a également été construit en amont du parc, entre la médiathèque et la MJC afin d'éviter un important écoulement des eaux à travers le parc. Par ailleurs, des escaliers ont été réaménagés et une centaine de plantes endémiques en provenance des pépinières municipales a été plantée.

Coût des travaux : 85 952,15 € TTC



SANTÉ

Dengue : restez vigilants !

Aux mois d'août et de septembre, la circulation de la dengue était en baisse à La Réunion. Toutefois, le virus circule toujours dans l'île avec des cas isolés dans quelques communes de l'Ouest et du Sud notamment.

Poursuivre les mesures de prévention

La préfecture et l'ARS rappellent à la population l'importance de poursuivre les mesures de prévention essentielles : consulter rapidement un médecin en cas de symptômes, se protéger des piqûres de moustiques et continuer à se protéger même malade pour protéger ses proches, et éliminer les gîtes larvaires tout autour de son domicile.

Depuis le début de l'année (situation au 29 septembre) :

- Plus de 15 920 cas autochtones confirmés
- 676 hospitalisations
- 1 747 passages aux urgences
- 19 décès (dont 9 directement liés à la dengue)





VIE COMMUNALE

Départ à la retraite pour 18 agents

Après des décennies de bons et loyaux services, l'heure de la retraite a sonné pour 18 de nos agents communaux :

Jean-Jacques Gonthier

(16 ans, 2 mois et 15 jours de service)

Jean-Marc Moutama

(17 ans, 10 mois et 1 jour de service)

Marie Emèla Hélène Fontaine

(17 ans, 2 mois et 1 jour de service)

Serge Maurer (17 ans, 1 mois et 16 jours de service)

Jean Axel François (26 ans et 18 jours de service)

Daniel Alain Payet (26 ans et 20 jours de service)

Jean Jacques Castillon

(31 ans, 3 mois et 12 jours de service)

Alain Joseph Monique Joliman

(31 ans, 8 mois et 4 jours de service)

Gérard Michel Técher

(34 ans, 11 mois et 29 jours de service)

Jean José Grondin (35 ans, 4 mois et 20 jours de service)

Anne Claude Rivière

(36 ans, 5 mois et 12 jours de service)

Marie Claude Fontaine

(38 ans, 11 mois et 9 jours de service)

Julienne Marie Thérèse Payet

(39 ans, 2 mois et 29 jours de service)

Marie Juliane Alcida Saint-Agnan

(40 ans, 5 mois et 23 jours de service)

Axel Ethève (42 ans, 5 mois et 18 jours de service)

Joseph Arsène Fiarda

(43 ans, 11 mois et 29 jours de service)

Jean François Lebon (43 ans et 1 mois de service)

Benoît Jean Claude Lauret

(45 ans, 10 mois et 20 jours de service)

Pour saluer leur intégrité, leur conscience professionnelle et leur dévouement, la Commune du Tampon a organisé un pot de départ en leur honneur le 29 juillet.

LOISIRS

De nouvelles aires de jeux pour les marmailles

Le programme de réhabilitation et de création des aires de jeux se poursuit au Tampon. Deux nouvelles aires ont été livrées au mois de septembre : l'une dans la rue Méziaire Guignard, l'autre à Piton Hyacinthe. Une bonne nouvelle pour les petits Tamponnais à l'approche des vacances scolaires d'octobre.

* Méziaire Guignard

Les travaux de réhabilitation de l'aire de jeux située dans la rue Méziaire Guignard ont été achevés en septembre. Cette aire peut accueillir jusqu'à 92 joueurs (enfants, adolescents et accompagnants). Elle comprend 7 jeux multifonctions (3 jeux à thème, 1 balançoire, 2 jeux à cordes, 1 jeu à ressort) pour les enfants à partir de 1 an, ainsi que 4 jeux à dominante sportive (4 jeux fitness) accessibles à partir de 14 ans.

Coût : 287 081 €



* Piton Hyacinthe

L'aire de jeux de Piton Hyacinthe a été inaugurée le 24 septembre. Elle peut accueillir jusqu'à 91 joueurs (enfants, adolescents et accompagnants). Elle comprend 9 jeux multifonctions (1 jeu à combinaison imposante, 3 jeux à ressorts, 1 jeu à rotation, 1 jeu à thème, 2 balançoires, 1 jeu à cordes) pour les enfants à partir de 1 an, ainsi que 1 jeu à dominante sportive accessible à partir de 10 ans.

Coût : 283 237 €

TRAVAUX

Création d'un boulo-drome à Pont d'Yves

Un boulo-drome a récemment été créé par la Commune du Tampon dans le quartier de Pont d'Yves. Il contient 8 terrains de pétanque de 15m x 4m, avec éclairage public, bancs en préfabriqué béton, et accotements végétalisés et alimentés en eau. Un parking de 10 places de stationnement a également été réalisé.

Coût des travaux : 45 000 € TTC

Réalisation : Régie communale



RÉCOMPENSE

La Commune du Tampon obtient le Label Sport Santé Bien-Être

Le Plan Régional « Sport Santé Bien-Être » (PRSSBE), mis en place conjointement par la DJSCS (Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) et l'ARS OI (Agence de Santé Océan Indien), vise à structurer une politique régionale de promotion et d'intégration de l'activité physique et sportive (APS) dans le mode de vie des Réunionnais.

Dans ce cadre, la DJSCS, l'ARS et leurs partenaires ont mis en place un label régional des activités « sport santé bien-être » (SSBE) comprenant 2 niveaux :

Label de niveau 1 « Sport santé pour tous » : pour un public pouvant bénéficier d'une pratique d'activité physique de type « loisir » en l'absence de contre-indication médicale ;

Label de niveau 2 « Sport sur ordonnance » : pour un public présentant une maladie chronique de type Affection de Longue Durée et/ou une autre pathologie chronique non exonérante comme l'obésité, pouvant bénéficier d'une pratique d'activité physique adaptée (APA) sur prescription du médecin traitant (public ne présentant pas de limitation fonctionnelle sévère).

Suite à un appel à projets, le label de niveau 1 a été attribué à la Commune du Tampon pour une période de 3 ans.

Avec son dispositif « Sport pour tous, Sport Santé dans les Quartiers », la Commune encadre actuellement plus d'un millier d'adhérents sur l'ensemble du territoire. Les activités actuellement labellisées sont les suivantes : ateliers de remise en forme ; cardio self-défense ; yoga / stretching ; marche et remise en forme ; cross training ; zumba ; fitness ; activités physiques adaptées.



FRESQUE À LA MJC

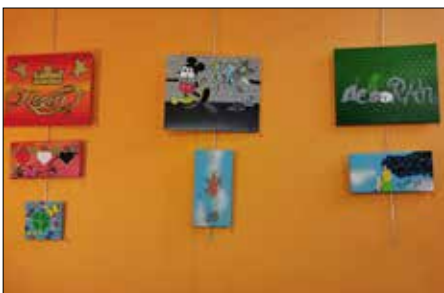
5 jeunes Tamponnais réalisent une fresque

Au mois d'août, un projet d'initiation au street art a été mené à la MJC, par Valérie Delord, éducatrice de rue au CCAS, avec la participation de l'artiste Laurent Kebz, et de 5 jeunes Tamponnais âgés de 18 à 27 ans : Jade, Déborah, Moutouy, Kamal et Kévin.



En l'espace d'une semaine, ils ont réalisé une exposition composée de 21 tableaux et une fresque représentant un train sur le mur extérieur de la MJC.

« L'objectif de ce projet, c'est de proposer un accompagnement social et professionnel aux jeunes, de leur faire découvrir une pratique artistique, de leur permettre de s'exprimer, mais aussi de leur apprendre à respecter un cadre : les horaires, la vie en collectivité... », explique Valérie Delord.



« Une belle aventure humaine »

« Je suis très heureux d'avoir été associé à ce projet et d'avoir rencontré ces jeunes en transition », indique Laurent Kebz. « J'ai échangé avec eux sur mon parcours professionnel, j'ai essayé de leur apporter mon expérience, de créer avec eux une cohésion de groupe. Sur les toiles, on a fait de l'initiation au street art, en faisant appel à la libre expression de chacun. Ensuite, on a réalisé cette fresque sur le mur de la MJC, afin de les sensibiliser sur le graffiti légal. Au final, en une semaine, je pense qu'on a vécu une belle aventure humaine », ajoute-t-il.

Jade, Déborah, Moutouy, Kamal et Kévin sont pour leur part ravis d'avoir pu participer à cette action. « La semaine s'est très bien passée. On est fiers d'avoir réalisé ces œuvres. Le projet nous a permis de nous exprimer, de créer des amitiés, d'acquérir des savoir-faire. Ça nous a aussi permis d'avoir davantage confiance en nous », souligne Jade. Ses camarades et elle-même espèrent déjà participer à d'autres projets du même genre.



CULTURE



BOURG-MURAT

Une maison d'activités socio-culturelle au 27^{ème} Km

Le 14 août, la Commune du Tampon a procédé à la réouverture de la salle d'animation du 27^{ème} Km. Cette salle accueille des activités socio-culturelles en lien avec les associations, et abrite aussi la 8^{ème} médiathèque du Réseau de lecture publique du Tampon.

Les activités proposées avec des associations sont diverses : judo avec l'association JCM du Tampon/dojo 27^{ème}, activités pour les jeunes avec l'association Les Genêts, hip-hop avec l'association Génération 430, ou encore cours de danse pour les personnes âgées.



8^{ème} médiathèque du Tampon

La salle d'animation du 27^{ème} Km accueille aussi une partie médiathèque, où des activités et animations seront proposées aux visiteurs, selon l'évolution de la crise sanitaire Covid-19.

La médiathèque est composée de 2 pièces : l'une dédiée aux documents et aux postes informatiques, l'autre dédiée à un « coin jeunesse » avec tapis, petits coussins et TV/DVD. 2 200 documents (albums et documentaires jeunesse, BD, documentaires et romans adultes, DVD) sont également mis à disposition du public.



Elle est ouverte aux mêmes horaires que les autres médiathèques annexes de quartiers :

- Mardi : 8h à 12h / 13h15 à 17h
- Mercredi : 8h à 12h / 13h15 à 17h
- Jeudi : 13h15 à 17h
- Vendredi : 8h à 12h / 13h15 à 17h
- Samedi : 8h à 12h

Les tarifs sont identiques à ceux du Réseau de lecture publique :

Gratuit pour les moins de 18 ans, les plus de 60 ans, les étudiants, les personnes à la recherche d'un emploi, les personnes porteuses de handicap ;

12€ pour les adultes Tamponnais.



17^{ÈME} KM : UNE USINE DE POTABILISATION EN CONSTRUCTION

Après la mise en service du captage Edgar Avril en 2018 qui a permis de régler les problématiques de disponibilité de l'eau au Tampon, la construction de l'usine de potabilisation Leveueur, qui a démarré en 2019, permettra de fournir en permanence une eau de qualité sur la partie basse du Tampon.

Une étude globale pour définir les besoins et les aménagements nécessaires à la mise en œuvre des usines de potabilisation lancée par la CASUD (accompagnée de l'ARS) avait recommandé le site du 17^{ème} Km au regard des enjeux sanitaires (hôpital, clinique, ...) comme prioritaire.

La partie haute du Tampon n'a cependant pas été oubliée. En effet, une autre usine de potabilisation est en projet de construction au niveau du Belvédère de Bois-Court.

L'OPÉRATION LEVEUEUR EST DIVISÉE EN 3 CHANTIERS :

1. La construction de l'usine de traitement : dotée d'une capacité de traitement de 30 000 m³/j, soit 1 500 m³/h, cette usine permettra de traiter la pollution de l'eau présente sur les captages superficiels du Pont du Diable, des Hirondelles, d'Edgar Avril, des Puits du Bras de la Plaine (SAPHIR) et desservira une population d'environ 78 000 habitants.

Les travaux sont attribués au groupement d'entreprises STEREAU/SOGEA/ARTELIA pour un montant de 16 M€ environ et dureront 3 ans.

La construction est subventionnée par le FEDER à hauteur de 10 M€ environ.

2. La construction de deux réservoirs de 5 000 m³ chacun, sur le même site, permettra d'assurer le lissage de la production d'eau potable par l'usine. Ce stockage supplémentaire viendra également renforcer les capacités de la CASUD à faire face aux coupures d'eau sur le territoire.

Les travaux sont attribués à l'entreprise SOGEA pour un montant de 5 M€ environ et dureront 18 mois.

La construction est subventionnée par le FEDER à hauteur de 10 M€ environ.

3. La pose de canalisations de liaison permettra d'acheminer l'eau brute et l'eau traitée entre la future usine et les réservoirs existants.

L'entreprise de travaux n'est pas encore désignée.

Les travaux sont estimés à 5 M€ pour une durée d'environ 12 mois.

Les bénéfices pour les abonnés :

- moins de coupures d'eau
- une qualité de l'eau maîtrisée
- une interconnexion des réseaux renforcée



MARCHÉS NOTIFIÉS

Depuis janvier 2020, plusieurs marchés ont été lancés par la Commune du Tampon et attribués à différentes entreprises. Retrouvez ci-dessous la liste non exhaustive de ces marchés et les entreprises attributaires.

Pose de ventilateurs dans 7 écoles de la Commune du Tampon

Lot 1 : École élémentaire du 12^{ème} Km
Entreprise attributaire : ELECTRICALL
Montant global et forfaitaire de 36 737,52 €

Lot 2 : École élémentaire Iris Hoarau
Entreprise attributaire : ELECTRICALL
Montant global et forfaitaire de 36 737,52 €

Lot 3 : École primaire Charles Isautier
Entreprise attributaire : ELECTRICALL
Montant global et forfaitaire de 34 235,79 €

Lot 4 : École primaire de Bras de Pontho
Entreprise attributaire : REMATECH
Montant global et forfaitaire de 11 555,64 €

Lot 5 : École primaire Champcourt
Entreprise attributaire : SARL PEFC
Montant global et forfaitaire de 15 302,58 €

Lot 6 : École primaire Ernest Vélia 19^{ème} Km
Entreprise attributaire : SARL PEFC
Montant global et forfaitaire de 9 903,90 €

Lot 7 : École primaire Vincent Sery
Entreprise attributaire : SARL PEFC
Montant global et forfaitaire de 23 880,86 €

Travaux de renforcement des aménagements du parcours de santé de la Pointe

Entreprise attributaire : SARL TTP AN'CO
Montant global et forfaitaire : 58 612,35 €

Travaux de renforcement du Parc Jean de Cambiaire

Entreprise attributaire : SASU STTTPP
Montant global et forfaitaire : 85 952,15 €

Construction d'un établissement de jeunes enfants à la Plaine des Cafres

Lot 1 : VRD / Clôtures / Espaces verts
Entreprise attributaire : SARL BETCR
Montant global et forfaitaire de 60 8887,03 €

Lot 3 : Charpente / Ossature bois / Parements extérieurs bois / Couverture / Zinguerie

Entreprise attributaire : Esprit Bois Océan Indien
Montant global et forfaitaire de 1 574 333,76 €

Lot 5 : Peintures / Revêtements souples
Entreprise attributaire : EIMR CRODIER
Montant global et forfaitaire de 143 100,95 €

Lot 7 : Electricité CF/Cf
Entreprise attributaire : SAMELEC OI
Montant global et forfaitaire de 344 195,64 €

Lot 8 : Plomberie sanitaire / Protection incendie / Climatisation / Ventilation / Production eau chaude solaire / Chauffage

Entreprise attributaire : CLIMEO
Montant global et forfaitaire de 520 560,95 €

Entretien des espaces verts sur divers sites et nettoyage des grilles avaloirs

Lot 1 : Parcours de Santé La Pointe et Jardin médicinal
Entreprise attributaire : ESAT Georges Moy de la Croix
Montant forfaitaire mensuel : 7 254,06 €

Lot 2 : Parc des Palmiers à Dassy
Entreprise attributaire : ESAT Georges Moy de la Croix
Montant forfaitaire mensuel : 4 765,09 €

Lot 3 : Ceinture verte rond-point cimetière / Rond-point Isautier / Rond-point Lycée Roland Garros / CD3 Mairie Centre ville / Gymnase Trois Mares / Châtoire Avenue de l'Europe - Rue de Grèce

Entreprise attributaire : Association Biotope Grande Anse ESAT
Montant forfaitaire mensuel : 11 608 €

Entretien des espaces verts sur divers sites et nettoyage des grilles avaloirs

Lot 4 : Les Cités, les espaces verts collectifs communaux au sein des opérations de Logements Évolutifs Sociaux

Entreprise attributaire : ESAT Georges Moy de la Croix
Montant forfaitaire mensuel : 3 629,49 €

Lot 5 : Nettoyage des grilles avaloirs sur les routes communales

Entreprise attributaire : ESAT Georges Moy de la Croix
Montant forfaitaire mensuel : 4 464,29 €

Désamiantage d'une villa rue Marcel Pagnol

Entreprise attributaire : SA VALGO
Montant global et forfaitaire : 11 370,80 €

Désinfection des écoles communales

Entreprise attributaire : Société d'hygiène des Mascareignes Rentokil
Montant forfaitaire mensuel : 12 424,29 €

Dératisation, désinsectisation et désinfection des bâtiments communaux

Entreprise attributaire : SARL Stop Insectes
Montant maxi annuel : 100 000 €

Vérification périodique des installations électriques, des installations de gaz et des appareils de cuisson

Entreprise attributaire : DEKRA INDUSTRIAL SAS
Montant maxi annuel : 150 000 €

RÉTROSPECTIVE



SALLE RITA ET CHARLES BEAUDEMOULIN CALLIGRAPHIES, PEINTURES ET DESSINS

5 Septembre-10 Octobre. Pour sa réouverture après la période de confinement, la salle Rita et Charles Beaudemoulin a accueilli l'exposition de calligraphies, peintures et dessins des artistes El Hadi Bensahih et Félooussa (P. Lafargue).



MÉDIATHÈQUE DU TAMPON EXPOSITION « DE L'EAU POUR DHYE »

8 août-20 septembre. La médiathèque du Tampon a accueilli l'exposition de photographies signées Patrick Courtois, retraçant l'histoire du déménagement de Dhye, situé dans le haut Mustang au Népal. Ces images prises sur le toit du monde invitaient le public à l'aventure, sur les routes les plus difficiles, à la rencontre d'un peuple riche d'une culture tibétaine, entouré de sommets à plus de 8 000 mètres d'altitude.



RÉTROSPECTIVE



ART UNE NOUVELLE FRESQUE À LA CHÂTOIRE

Juin-Août. Dans le cadre du PRE (Programme de Réussite Éducative), 14 enfants et 2 mamans du quartier de la Châtoire ont participé à la réalisation d'une fresque au sein des locaux de la Politique de la Ville avec l'association Atelier des Glycines. Le projet était encadré par l'artiste Nicoletta B.



ANNIVERSAIRE ROGER SIBY A FÊTÉ SES 100 ANS

23 août. Roger Siby, né le 25 août 1920 au Tampon, a célébré son 100ème anniversaire à la salle du 12^{ème} Km. Ancien agriculteur, il a eu 12 enfants, 29 petits-enfants, 45 arrière petits-enfants, et 3 arrière arrière petits-enfants.



SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EXPOSITION DE LA CASUD À L'UNIVERSITÉ

21-25 septembre. La CASUD a participé à la Semaine Européenne du Développement Durable avec une exposition photos itinérante, intitulée « L'alimentation durable et locale au cœur de l'économie circulaire - Larg pa la ter, alon met a li en l'air ». Celle-ci était visible à l'Université du Tampon.



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

23 juillet : Hugo Turpin Lepinay - 6 août : Kaliéthanna Hoarau - 7 août : Malik Daniel Lauret

13 août : Paul Alexandre Daleau Sery - 13 août : Gabriel Louis Pothin - 11 septembre : Naëva Kunjana Boiseque Serveaux

14 septembre : Chloane Marie Blanche Olivier - 14 septembre : Isaac Claudin Boyer - 14 septembre : Sayan Alix Sorres

15 septembre : Fidelis Técher

ILS SE SONT MARIÉS

24 juillet : Clara Técher et Ludovic Corbière - 25 juillet : Marie Emeline Jasmin et Thomas Joseph Hermann

25 juillet : Angélique Dijoux et Christophe Burel - 14 août : Catherine Maryse Payet et Jean-Yves Doris

21 août : Mélissa Boyer et Dylan Chane Sing Teck - 21 août : Emeline Adenor et Cédric Hoarau

22 août : Linda Sylvie Fontaine et Emmanuel Etheve - 28 août : Sarah Myriam Pitou et Damien Stéphane Fontaine

4 septembre : Adèle Elodie Robert et Loïc Adrien Robert - 4 septembre : Marie-Guénabelle Folio et Julien Cédric Mondon

5 septembre : Bertrand Désiré Hoareau et Gwendoline Marie Fleury - 5 septembre : Marie Ketty Grondin et Eric Gérard Guezello

11 septembre : Christelle Catimaye et Jean-Denis Payet - 18 septembre : Valérie Céliane Huet et Loïc Jean Michel Hoarau

DÉCÈS

28 juillet : Christian Joseph Pothin - 28 juillet : Anne-Sophie Boyer - 29 juillet : Emmanuel Mak-Yuen

10 août : Jean Raynald Hoarau - 17 août : Anne Marie Josette Autale veuve Hoarau (centenaire) - 20 août : Jean-Luc Somaini

31 août : Denis Rivière - 10 septembre : Thérèse Suzie Dijoux veuve Fontaine - 15 septembre : Hervé Olivier Turpin

18 septembre : Charles Dany Payet - 19 septembre : Marie Erita veuve Ognard (centenaire)



Commune du
TAMPON
www.letampon.fr



APPEL A CANDIDATURES

La Direction des Sports, Jeunesse et Vie Associative organise sur la Commune du Tampon les Centres de Vacances Communaux au cours des mois de décembre 2020 et janvier 2021.



Les centres aérés et les sports vacances auront lieu du 28 Décembre 2020 au 16 Janvier 2021.

Afin d'assurer le bon encadrement de ces centres, la direction recrute :

- > des directeurs
- > des directeurs adjoints
- > des animateurs,
- > des assistants sanitaires
- > des animateurs / surveillants de baignade.

Pour les centres de loisirs : les personnes titulaires de BAFD – BAFA – BAPAAT – PSC1- AFPS – CAP Petite Enfance ou équivalence.

Pour les sports vacances : les personnes titulaires de PSC1- BNSSA – L2 validée et Master STAPS – BEES ou équivalence.

Les personnes correspondant à ces profils peuvent faire acte de candidature obligatoirement soit :

- par mail à l'adresse suivante : candidature.acm@mairie-tampon.fr.
- ou
- par dépôt de courrier au secrétariat de la Direction Sports, Jeunesse et Vie Associative.

Les dossiers de candidature doivent être composés obligatoirement :

- d'une lettre de motivation à l'attention du maire, Monsieur André THIEN AH KOON,
- d'un Curriculum Vitae,
- de la photocopie des diplômes,
- de la photocopie de la carte d'identité.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 Octobre 2020.

+ D'INFOS : Direction Sports - Jeunesse - Vie Associative Tél. : 0262 57 87 70





www.facebook.com/letampon.reunion



twitter.com/VilleduTampon



www.youtube.com/ville_du_Tampon



[#villedutampon](https://www.instagram.com/villedutampon)



www.letampon.fr



courrier@mairie-tampon.fr